



Numéro 12 Décembre 2020 Bulletin du Conseil aux membres

Dr Chris Byra reçoit le titre de membre honoraire 2020

Lors de l'assemblée annuelle de l'ACVP-CASV, les membres ont approuvé l'octroi du titre de membre honoraire au Dr Chris Byra. Chris a consacré beaucoup de temps et d'énergie aux activités liées à la santé porcine, notamment en participant au Réseau canadien d'information sur la santé porcine.

Nouveau comité de planification financière stratégique

Le Comité de planification financière stratégique est un nouveau comité ad hoc de l'Association plutôt qu'un comité permanent. Son mandat est d'examiner le budget de fonctionnement annuel de l'ACVP-CASV et de suggérer des options pour assurer la viabilité à long terme. Actuellement, l'association épuise lentement ses réserves.

Nous recherchons des membres bénévoles, veuillez contacter Susan Fitzgerald susan.tfio@bell.net si vous souhaitez joindre ce comité.

Fiches d'information sur la réglementation du transport sans cruauté

Le Conseil canadien du porc a produit six fiches d'information sur la nouvelle réglementation en matière de transport. Il existe également un modèle de plan d'urgence pour les transporteurs et un document générique sur les mouvements des porcs.

Les publications peuvent être téléchargées à partir de leur site web <https://www.cpc-cpp.com/francais/resources> (vers le bas de la page).

AGA de l'ACVP-CASV et nouveau Conseil d'administration

L'AGA de l'ACVP-CASV s'est tenue en ligne le 29 octobre; 30 membres y ont participé. Les membres en ligne ont suggéré au Conseil d'administration d'envisager la tenue d'une réunion Zoom pour l'AGA chaque année à l'avenir (point d'action pour le Conseil d'administration).

Parmi les réalisations les plus marquantes en 2019, on peut citer :

- Deux membres honoraires à vie ont été reconnus en 2019 - le Dr Al Theede et le Dr George Charbonneau.
- Poursuite des appels mensuels de mise à jour du CCP et de l'ACVP-CASV.
- Le Comité du bien-être animal de l'ACVP-CASV a élaboré une déclaration de position sur le logement des animaux de reproduction pour soutenir nos membres.
- Les membres du Conseil participent à trois groupes de travail concernant la révision du Code de pratiques en matière de transport - porcs, intermédiaires/marchés ; et animaux de passage (éléments communs).
- Création d'un document de sensibilisation à la PPA qui a été envoyé par l'intermédiaire de l'ACMV et de l'Association canadienne des vétérinaires bovins. L'objectif était d'atteindre les vétérinaires qui peuvent traiter des porcs de compagnie ou des animaux appartenant à des petits producteurs.
- Élaboration d'une déclaration de position sur les ventes de porcs aux producteurs non commerciaux.
- Les membres sont tenus au courant de la nouvelle réglementation sur les transports.
- Création d'un nouveau site web amélioré www.CASV-ACVP.com

C'est également à l'occasion de l'AGA que nous élisons le nouveau Conseil d'administration pour 2020-2021. Le tableau ci-dessous présente les membres du Conseil d'administration de cette année. Merci à Trevor Lank et Mike De Groot, qui ont quitté le Conseil cette année, pour leur contribution à la fois au Conseil et aux effectifs de l'ACVP-CASV.

	Administrateur(trice)	Représentant	
1	Dr Blaine Tully	Administrateur (WCASV)	
2	Dre Jessica Law	Administratrice (WCASV)	Présidente
3	Dr Jim Fairles	Administrateur (OASV)	
4	Dr Ryan Tenbergen	Administrateur (OASV)	Vice-président
5	Dre Josée Daigneault	Administratrice (AVIA)	
6	Dr Christian Klopfenstein	Administrateur (AVIA)	Président sortant
7	Dr Kurt Preugschas	Administrateur hors cadre	
8	Dre Karine Talbot	Administratrice hors cadre	
9	Noemie Van Vyve	Administratrice hors cadre	
10	Dre Isabelle Moreau	Administratrice hors cadre	

Rapports du Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA)

Les rapports de synthèse représentant les données pour l'année de surveillance 2018 sont disponibles en format HTML sur la [page web PICRA](#).

En raison de la réponse en cours de l'Agence de santé publique à la pandémie de COVID-19, le webinaire multipartite du PICRA, qui se tient normalement pendant la semaine de sensibilisation aux antibiotiques en novembre, aura lieu au début de 2021. Les détails seront transmis dès confirmation.

Changements aux exigences des permis d'importation liées à la régionalisation – PPA

Notez que les renseignements relatifs à la page [Importateurs : Comprendre les mesures de contrôle des aliments destinés aux porcs afin de prévenir l'introduction de la peste porcine africaine](#) ont été mis à jour.

Le document de politique [Exigences en matière d'importation d'ingrédients d'origine végétale destinés aux aliments du bétail](#), a également été mis à jour. Ce document a été modifié pour tenir compte des pays exportateurs où l'ACIA reconnaît qu'une partie du pays est indemne de peste porcine africaine.

Déclarations de position de l'ACMV - UMDDE et dépeuplement massif sans cruauté

Le Conseil de l'ACVP-CASV a examiné et commenté les prises de position et les consultations émises par l'Association canadienne des médecins vétérinaires. Les deux documents les plus récents portaient sur l'utilisation de médicaments en dérogation des directives de l'étiquette en médecine vétérinaire et sur le dépeuplement massif sans cruauté.

Dans l'ensemble, le Conseil de l'ACVP-CASV a soutenu la déclaration de position sur l'UMDDE en médecine vétérinaire. Le document reconnaît que les vétérinaires sont légalement autorisés à prescrire des médicaments en dérogation des directives de l'étiquette et, dans certains cas, cela peut être l'option la plus prudente disponible. Comme le reconnaît la déclaration de position, l'utilisation hors étiquette peut simplement signifier que le produit doit être utilisé pour des maladies, des doses ou une durée de traitements qui sont différentes de l'étiquetage approuvé du médicament ou en combinaison avec d'autres médicaments.

Nous avons aussi soutenu la déclaration selon laquelle l'UMDDE ne devrait être prescrite par un vétérinaire agréé que dans les limites d'une relation vétérinaire-client-patient valide et uniquement dans les cas où un produit vétérinaire approuvé n'est pas disponible ou approprié.

En ce qui concerne le dépeuplement massif sans cruauté, l'ACVP-CASV est d'accord avec la position de l'ACMV. Elle affirme que les méthodes utilisées doivent être aussi humaines que possible dans la situation. Le dépeuplement massif ne doit être effectué que par du personnel formé et supervisé par des personnes expérimentées en matière de dépeuplement et compétentes en matière de bien-être animal. Les méthodes de mise à mort et de contention doivent être adaptées aux circonstances spécifiques de la situation et à l'espèce, la taille et l'âge de l'animal. L'ACMV a reconnu le potentiel d'impacts émotionnels sur toutes les personnes impliquées dans des activités de dépeuplement de masse et a suggéré que des ressources soient disponibles pour soutenir ces personnes.

PICRA 2019 Surveillance de l'UAM et de la RAM chez les porcs canadiens

Le 1^{er} décembre 2020, le PICRA a présenté un webinaire sur les résultats de 2019 de la surveillance de l'utilisation des antimicrobiens et de la résistance aux antimicrobiens chez les porcs et dans la viande de porc canadiens. Voici quelques-unes des principales conclusions concernant l'utilisation des antimicrobiens :

- Comparativement à 2015, le pourcentage de changement dans la quantité d'antimicrobiens utilisés dans l'alimentation a relevé des diminutions allant de 28 % en 2016 à 48 % en 2019 au niveau national. Ce chiffre prend appui sur des doses quotidiennes déterminées (DDD)/1000 jours de porc à risque.
- Les modifications législatives de décembre 2018 ont supprimé les allégations de stimulation de la croissance.
- L'utilisation préventive est passée de 50 % de la quantité globale dans les aliments en 2015 à 74 % de la quantité agrégée en 2019.
- La seule utilisation d'antimicrobiens de catégorie I chez les porcs de finition en croissance est le ceftiofur, dont la quantité est passée à 0,5 DDD/1000 jours-porcs. Cela pourrait être dû en partie à la nouvelle législation québécoise de 2019 qui limite les antimicrobiens de catégorie I.

En ce qui concerne les résultats de la résistance aux antimicrobiens :

- La résistance aux antimicrobiens de catégorie I reste faible.
- Augmentation marquée de la résistance à la ceftriaxone en cas de salmonelles dans les Prairies.
- Augmentation marquée de la résistance à la ciprofloxacine en cas de *Campylobacter* à l'échelle nationale.
- Diminution marquée de la résistance à l'ampicilline, à la streptomycine et à la tétracycline en cas d'*E. coli* au Québec.
- Les tendances de la résistance dans les isolats de porcs provenant de la surveillance des fermes et des abattoirs étaient similaires.

Susan Fitzgerald au nom du Conseil d'administration de l'ACVP-CASV.